

## BESOIN ÉDUCATIF EN COMMUNICATION ÉCRITE : CLARIFICATION DE CONCEPTS

Tanya Rodrigue, Sylvie Rocque et Jacques Langevin

### **PROBLÉMATIQUE ET BUT DE LA RECHERCHE**

La communication écrite est au nombre des habiletés indispensables à la réduction des dépendances à l'intégration scolaire et à la participation sociale des personnes présentant des incapacités intellectuelles (MÉQ, 1992; Not, 1986; Jenkinson, 1989; Langevin, 1996). Or, la quasi-totalité de ces personnes terminent leur vie scolaire sans avoir réussi à maîtriser les habiletés qui relèvent de cette sphère d'activités. Une perception claire de leurs besoins relativement à cet objet d'apprentissage devrait donc être à la base même des interventions pédagogiques. Jusqu'à présent, les besoins de communication écrite ne semblent cependant pas avoir fait l'objet d'une identification systématique et rigoureuse pouvant être profitable à l'intervention (Dever et Knapczyk, 1997).

Bien avant l'activité d'identification des besoins, un problème de nature conceptuelle se pose cependant : l'ambiguïté du concept de besoin. Le caractère mal défini du concept nous permet difficilement d'appréhender ce qu'il recouvre (Billy, 1986; Mayer et Ouellet, 1991; Lapointe, 1992; AFAV, 1989; Colton, Drury et Williams, 1995; Endacott, 1997)<sup>1</sup>. Cette recherche représente donc une première contribution et vise la clarification des concepts fondamentaux aux fins du processus d'identification des besoins. Elle

tend à clarifier les concepts de besoin, besoin de communication écrite et besoin éducatif en communication écrite pour les personnes présentant des incapacités intellectuelles.

### **MÉTHODOLOGIE**

La revue et l'analyse de la littérature a été menée par anasynthèse. Cette méthode, développée par Silvern (1972) et adaptée par Legendre (1981, 1993), nous a permis de constituer et d'analyser un large corpus de données conceptuelles. Les étapes suivies ont été les suivantes :

- recensement et recension des écrits;
- constitution des unités d'analyse selon quatre grandes catégories (Maccia, 1966; Legendre, 1993; Gouadec, 1990) pour chacun des concepts et des termes afférents soit, une catégorie formelle, une catégorie axiologique, une catégorie praxique et une catégorie explicative;
- analyse des unités ainsi regroupées;
- synthèse permettant d'identifier les éléments essentiels ainsi que les relations;
- validation des synthèses auprès d'un groupe restreint d'experts (trois personnes des domaines de la santé, de l'ingénierie et de l'éducation ont agi à ce titre avant dépôt du mémoire);
- finalisation du réseau notionnel ainsi constitué.

---

1. À titre d'exemple, plus d'une trentaine de classes différentes ont été répertoriées relativement au concept de besoin (manque, état de tension, tendance, déficit, état de déséquilibre, écart, désir, demande, intérêt, exigence, carence, etc.)

## PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Le **besoin** est «*la manifestation, intrinsèque ou extrinsèque, consciente ou inconsciente, d'un manque ou d'une exigence, naturelle ou culturelle, chez un sujet en particulier, relativement à un objet spécifique qui se caractérise par sa nécessité*»<sup>2</sup> (Rodrigue, 1999).

Fonction de l'interaction personne-milieu, le besoin se caractérise également par sa nature déterministe et universaliste, ses caractères relatif et évolutif, abstrait et hypothétique et implique une satisfaction éventuelle. Par sa nature, le besoin comporte donc des dimensions objective, normative et subjective.

Le besoin peut être :

- interprété par le sujet et reconnu par l'extérieur;
- interprété par le sujet, mais non reconnu de l'extérieur;
- interprété par l'extérieur et reconnu par le sujet;
- interprété par l'extérieur mais non reconnu par le sujet;
- non interprété de part et d'autre.

Il s'agit-là des cinq principales formes par lesquelles le besoin est susceptible de s'exprimer indépendamment du fait qu'il puisse être ressenti ou déduit par le sujet. Enfin, les critères de priorité des besoins peuvent s'établir à partir de leur intensité quantitative ou de leur intensité temporelle.

Le réseau notionnel du terme besoin a ensuite été transposé à notre problématique éducationnelle. Les

expressions suivantes sont la résultante de ce processus<sup>3</sup>.

De façon spécifique, le **besoin éducatif** est le «besoin se manifestant chez un ou plusieurs individus, relativement à un objet de savoir spécifique (connaissances, valeurs, concepts), attitudes (manières, conduites) et habiletés (pratiques), qui se caractérise par sa nécessité au regard du développement de ses potentialités affectives, intellectuelles et morales, de son actualisation personnelle ou de sa qualité de vie» (Rodrigue, 1999). La structure spécifique qui s'édifie relativement aux besoins éducatifs de l'individu sous-entend des besoins de divers types. Dans le cadre d'une situation pédagogique, les besoins éducatifs de l'individu *peuvent prendre la forme de besoins pédagogiques (c'est-à-dire d'apprentissage, d'enseignement et didactique)*.

Les **besoins d'apprentissage** d'un sujet sont relatifs à un objet de savoir spécifique au niveau scolaire (connaissances, habiletés, attitudes) ou académique, et se caractérisent par leur nécessité au regard du développement de l'ensemble de ses potentialités affectives, intellectuelles et morales, de son actualisation personnelle ou de sa qualité de vie et qui favorisent l'atteinte des objectifs, buts et finalités du système éducationnel.

Les **besoins d'enseignement** peuvent se manifester chez le sujet ou l'agent d'éducation, relativement à un objet spécifique au niveau des conditions d'établissement d'une relation d'aide ou de soutien qui soit fonction des caractéristiques et du niveau de développement du sujet au regard de leur nécessité pour permettre l'apprentissage de l'objet.

Les **besoins didactiques** d'un agent d'éducation peuvent se manifester au niveau des ressources (moyens, méthodes, pratiques, matériel, procédés) à mobiliser au regard d'un objet d'apprentissage et selon la nécessité de cet objet à être maîtrisé par le sujet.

---

2. Cette définition a été élaborée sur la base des écrits des auteurs suivants : Maslow, 1954; Archambault, 1957; Legendre, 1993; Foulquié, 1971; Belle, Lin et Burnaby, 1977; Besse, 1980; Rolland-Baker, 1981; Lapointe, 1983; Petitdemange, 1985; Rossini, 1986; Mayer et Ouellet, 1991; Rocque, Langevin et Riopel, 1998. (Note : le lecteur pourra obtenir les données bibliographiques en consultant le mémoire dont cet article est issu).

---

3. Ces définitions ont été élaborées sur la base des écrits des auteurs mentionnés précédemment tout en prenant appui sur les modèles éducationnels proposés par Legendre, 1993.

Pour les personnes présentant des incapacités intellectuelles, le besoin éducatif en communication écrite est relatif à un ensemble spécifique de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes, considéré comme nécessaire à l'émission (acte d'écrire) ou la réception (acte de lire) d'un message écrit visant l'actualisation d'une fonction linguistique particulière<sup>4</sup>.

Parmi les facteurs susceptibles de faciliter l'apprentissage de l'écrit, la littérature indique l'importance de multiplier les occasions de manipuler et d'expérimenter l'écrit et de les intégrer aux activités quotidiennes et naturelles de la personne. De même, la présence, l'abondance, l'accessibilité et la diversité du matériel écrit dans l'ensemble des milieux de vie de la personne, ainsi que la valorisation des efforts qu'elle pose relativement au langage écrit, sont à la base d'une acquisition effective. En outre, l'expérience et la réalité de la personne doivent être au cœur des activités liées à l'écrit.

Toutefois, bien avant de pouvoir déterminer les besoins éducatifs en communication écrite des personnes qui présentent des incapacités intellectuelles, il sera nécessaire d'identifier formellement ces besoins, notamment par une analyse poussée de divers modèles d'identification des besoins et de leur caractère opérationnel.

La poursuite de cette recherche exige du même coup la prise en compte des exigences de la communication écrite, compte tenu des caractéristiques des personnes présentant des incapacités intellectuelles. Il y a lieu, en effet, de croire qu'au regard de leurs caractéristiques, de leur mode de pensée en relation avec l'écrit et de la perspective d'autonomie fonctionnelle visée, une première identification des besoins de communication écrite peut être effectuée, permettant ensuite de déterminer les fonctions linguistiques à satisfaire au moyen de ce mode de communication. Par conséquent, les aménagements pédagogiques spécifiques qui en découleront pourront reposer sur des assises solides.

## CONCLUSION

En résumé, notre recherche propose un réseau notionnel du concept de besoin<sup>5</sup>. D'abord abordé à son sens le plus général, le concept est par la suite précisé dans le domaine spécifique de l'éducation pour enfin être appliqué au mandat spécifique de recherche, soit à l'éducation en communication écrite des personnes présentant des incapacités intellectuelles. S'inscrivant dans le cadre d'un processus d'identification des besoins en communication écrite des personnes présentant des incapacités intellectuelles, cette communication présente un ensemble de modèles instrumentaux relatifs au concept de besoin. Ces propositions ont été élaborées au terme d'un processus d'analyse appliquée à un corpus de documents provenant de disciplines variées et relatifs au concept ainsi qu'à l'analyse des besoins.

5. Dans l'article, nous n'avons présenté qu'un exposé sommaire des concepts fondamentaux. Le lecteur pourra consulter, s'il le désire, l'ensemble du réseau notionnel dans le mémoire dont la référence apparaît à la fin.

---

4. Aux auteurs précédents, se sont ajoutés les auteurs préoccupés par la communication écrite. Au corpus déjà identifié, se sont ajoutés les auteurs suivants : Charmeux, 1983; Thériault et Jacques, 1991; Charpentier, 1992; Giasson et Thériault, 1983; Goodman et Goodman, 1980; Van Grunderbeeck, 1994 et Weiss, 1981. (Note : le lecteur pourra obtenir les données bibliographiques en consultant le mémoire dont cet article est issu).

## RÉFÉRENCES

- ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ANALYSE DE LA VALEUR (AFAV) (1989) *Exprimer le besoin, applications de la démarche fonctionnelle*. Paris : AFNOR Gestion. BILLY, I. (1986) *La notion de besoin : synthèse didactique*. Québec : Centre International de Recherche sur le Bilinguisme, CIRB/ICRB. COLTON, M., DRURY, C. & WILLIAMS, M (1995) Children in need : definition, identification and support, *British journal of Social Work*, 25 (6), 711-728. DEVER, R. B. & KNAPCZYK, D. R. (1997) *Teaching*

persons with mental retardation, a model for curriculum development and teaching, Brown and Benchmark Publisher. ENDACOTT, R. (1997) Clarifying the concept of need : a comparison of two approaches to concept analysis, *Journal of Advanced Nursing*, 25 (3), 471-476. GOUADEC, D. (1990) *Terminologie, constitution des données*, Paris : AFNOR. JENKINSON, J. C. (1989) Word recognition and the nature of reading difficulty in children with intellectual disability : a review, *International Journal of Disability, Development and Education*, 36 (1), 39-56. LANGEVIN, J. (1996) Ergonomie et éducation des personnes présentant des incapacités intellectuelles, *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 7 (2), 135-150. LAPOINTE, J. J. (1992) *La conduite d'une étude de besoins en éducation et en formation*. Québec : Presses de l'Université du Québec. LEGENDRE, R. (1981) *Une éducation à éduquer. 2<sup>e</sup> édition*. Montréal : Éditions Ville-Marie. LEGENDRE, R. (1993) *Dictionnaire actuel de l'éducation. 2<sup>e</sup> édition*. Montréal/Paris : Guérin/Eska. MACCIA, E. S. (1966) *Educational theorizing and curriculum change*, Document ERIC, ED 227 162. MAYER, R. ET OUELLET, F. (1991) *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (1992) *L'identification des élèves qui présentent des troubles du comportement et l'évaluation de leurs besoins*. Québec : Gouvernement du Québec. NOT, L. (1986) *Perspectives nouvelles pour l'éducation des débilés mentaux*. Toulouse : Privat. RODRIGUE, T. (1999) *Incapacités intellectuelles et communication écrite : processus d'identification des besoins, étapes I et II*. Montréal : Université de Montréal, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Faculté des sciences de l'éducation. Mémoire de maîtrise en éducation (août). SILVERN, L.C. (1972) *Systems engineering of education V : quantitative concepts for education*. Los Angeles : Education and Training Consultant Co.